

Ecole publique de Châtelaudren-Plouagat

Enseignements monolingue (français) et bilingue (français - breton)
de la maternelle au CM2

Inscriptions scolaire et périscolaire



Mon enfant entre pour la première fois à l'école

Si votre enfant entre en petite section de maternelle ou si vous venez de déménager sur la commune, son inscription à l'école se fait en deux temps.

1 - Inscription en mairie

Elle est à réaliser à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

Documents à fournir :

- document justifiant de votre identité et de celle de votre enfant (livret de famille, carte d'identité, passeport, copie d'extrait d'acte de naissance ou attestation sur l'honneur)
- justificatif de domicile de moins de trois mois ou attestation sur l'honneur
- copie des vaccins du carnet de santé de votre enfant
- certificat de radiation si votre enfant a été précédemment inscrit au sein d'un établissement scolaire

2 - Inscription à l'école

Après l'inscription en mairie, contactez la directrice de l'école, Mme Béché :

- au 07 56 06 00 79
- ou par mail à ecole.0221586e@ac-rennes.fr.

Elle vous renseignera sur les modalités d'accueil de votre enfant.

HORAIRES	Site de Châtelaudren (CP, CE1, CE2) 1 rue des écoles	8 h 45 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 15
	Site de Plouagat (Maternelles, CM1, CM2) Rue de la Grande Villeneuve	9 h 00 - 12 h 30	14 h 00 - 16 h 30

Inscription aux services périscolaires

(restaurant scolaire, accueil périscolaire et/ou transport scolaire)

L'inscription se fait **obligatoirement** sur le portail famille :

<https://chatelaudren-plouagat.leportailfamille.fr>

Vous devez renseigner les informations de votre famille dans la rubrique « Ma famille ».

Pour un **règlement par prélèvement automatique** : téléchargez et complétez le formulaire d'autorisation de prélèvement disponible dans la rubrique « Téléchargements ». Il est à renvoyer accompagné de votre RIB via l'outil « Transmettre un document ».

Pour bénéficier des tarifs dégressifs, transmettez une **attestation de quotient familial** (à retrouver sur votre espace allocataire CAF ou MSA) via l'outil « Transmettre un document ».

Si besoin, un guide d'utilisation est disponible dans l'onglet « Téléchargements ».

Restaurant scolaire

Si votre enfant a un régime particulier nécessitant un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, merci de l'indiquer en mairie et de faire le nécessaire auprès de votre médecin et de la directrice de l'école.

Tarifs (en €)

	Forfait 4 jours			Occasionnel	Adulte	PAI (sans repas)
	QF < 900	900 ≤ QF ≤ 1500	QF > 1500			
Enfant de la commune	1,00	3,23	3,35	5,22	8,03	1,03
Enfant hors commune	1,00 *	5,14	5,40	7,51	8,03	1,03

* Un reste à payer de 0,40 € par repas est appliqué pour les enfants des communes extérieures n'ayant pas conventionné avec la commune de Châtelaudren-Plouagat.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ce service fonctionne pour les écoles maternelles et élémentaires publiques, par délégation du maire, sous la responsabilité d'agents municipaux diplômés.

Attention : le nombre de places étant limité, ce service est prioritairement réservé aux enfants dont les parents travaillent ou sont en situation assimilée (stage, études...).

HORAIRES	Site de Châtaudren (CP, CE1, CE2) 1 rue Audren	7 h 15 - 8 h 45	16 h 15 - 19 h 00
	payant	jusqu'à 8 h 30	à partir de 16 h 30
	Site de Plouagat (Maternelles, CM1, CM2) 1 rue de la Grande Villeneuve	7 h 15 - 9 h 00	16 h 30 - 19 h 00
	payant	jusqu'à 8 h 45	à partir de 16 h 45

Tarifs (prix en € du 1/4h par enfant par 1/4h entamé)

	QF ≤ 575	575 < QF ≤ 1060	1060 < QF ≤ 1323	QF > 1323
Enfant habitant à Châtaudren-Plouagat et Saint-Jean-Kerdaniel ¹	0,25	0,47	0,56	0,62
Enfant habitant dans une autre commune	0,33	0,67	0,80	0,99
Majoration après 19h (pour toutes les communes)	6,15			

¹ La commune de Saint-Jean-Kerdaniel prend en charge la différence.

Transport scolaire

Breizh Go propose deux circuits de bus. Les enfants sont accompagnés dans le bus et sur le trajet bus-école par des agents municipaux.

Tarifs

Abonnement mensuel : 13 € (5 € à partir du 3e enfant, gratuit à partir du 4e enfant)

Prix unitaire : 0,44 € (0,22 € à partir du 3e enfant)